



Responsabilité parentale non exercée.... les recours?

Par **espion34**, le **03/04/2009** à **19:32**

Bonjour,rnrn Premièrement, une brève présentation:rnrn Je suis étudiant, j'ai 22ans, ayant grandi dans une famille monoparentale.rnrn Mes parents se sont séparés en 1999. Ils n'étaient pas mariés et on donc fait une séparation de bien en 1999. Restant avec ma mère, cette séparation de bien prévoyait une pension alimentaire de 750 francs par mois que mon père devait payer annuellement. Jusqu'à présent il n'a fait aucun versement et ne m'a pas vu depuis les années 2000 (aucun anniversaire souhaité, mot pour Noël ou autre...). J'Ue ne sais même pas où il habite... rnrn J'ai appris que je serais responsable d'entretenir mon père s'il en a besoin lors qu'il sera plus âgé. Je sais aussi qu'il est possible de se dégager de cette responsabilité si la responsabilité parentale n'a pas été effective.... rnrn Dès lors plusieurs questions:rnrn Quelle démarche dois je effectuer pour me défaire de cette future responsabilité?rn Puis je demander les pensions alimentaires non versées? et comment?rn rnrn Merci pour votre aide.